



B.P. 45 Libreville (Gabon)

Site: www.dgi.ga

E-mail : covid-19@dgi.ga

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

**MODALITES PRATIQUES D'ACCES AUX MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
ET DE SOUTIEN AU TISSU ECONOMIQUE ET SOCIAL FACE A L'IMPACT DU COVID-19**

Toute demande doit être exclusivement introduite auprès du guichet fiscal

N°	Mesures	Champ d'application	Modalités pratiques/ Comment bénéficiaire de la mesure ?
1	Réduction de 50% de la patente et de l'impôt synthétique libérateur (ISL) des petits commerçants et des petites entreprises de services à la personne.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette disposition est applicable pour l'exercice 2020 uniquement; • Elle ne s'applique pas aux entreprises ayant déjà payé l'ISL et la Patente de l'exercice 2020; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formulaire à remplir en ligne à l'adresse: www.dgi.ga/form-covid, accompagné d'une copie du plan sommaire de localisation de l'entreprise ; ➤ Une copie de la fiche circuit ; ➤ Une copie de la pièce d'identité (CNI, Passeport, Permis de conduire, Carte de séjour)
2	Remises d'impôts aux entreprises citoyennes qui préserveront l'emploi, feront montre de solidarité et d'exemplarité dans la situation de crise sans précédent que nous traversons.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette disposition est applicable pour les dettes fiscales portant sur les exercices antérieurs à 2020 et à celles de l'exercice 2020 ; • Elle s'applique également pour les échéances fiscales futures ; • Elle porte sur tous les impôts et taxes à l'exclusion de ceux pour lequel l'entreprise n'est que collectrice pour le compte de l'Etat. 	<p><u>En cas de maintien de l'emploi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Formulaire à remplir en ligne à l'adresse: www.dgi.ga/form-covid, accompagné d'une copie du plan sommaire de localisation de l'entreprise; ➤ Attestation de maintien d'emploi délivrée par les services compétents du Ministère du travail ; ➤ Copie de la pièce d'identité du requérant ou du représentant légal de l'entreprise (CNI, Passeport, Permis de conduire, Carte de séjour) <p><u>En cas de don à caractère financier et/ou matériel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Formulaire à remplir en ligne à l'adresse: www.dgi.ga/form-covid, accompagné d'une copie du plan sommaire de localisation de l'entreprise ; ➤ Fiche ou attestation délivrée par l'équipe COVID indiquant la nature et la valeur du don effectué. ➤ Copie de la pièce d'identité du requérant ou du représentant légal de l'entreprise (CNI, Passeport, Permis de conduire, Carte de séjour)
3	Défiscalisation des primes exceptionnelles versées aux employés qui exerceront leur activité professionnelle durant la période de confinement.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette disposition est applicable à toutes les entreprises et ne porte que sur l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP); 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Copie de la fiche circuit ; ➤ Copie de la pièce d'identité du requérant ou du représentant légal de l'entreprise (CNI, Passeport, Permis de conduire, Carte de séjour)